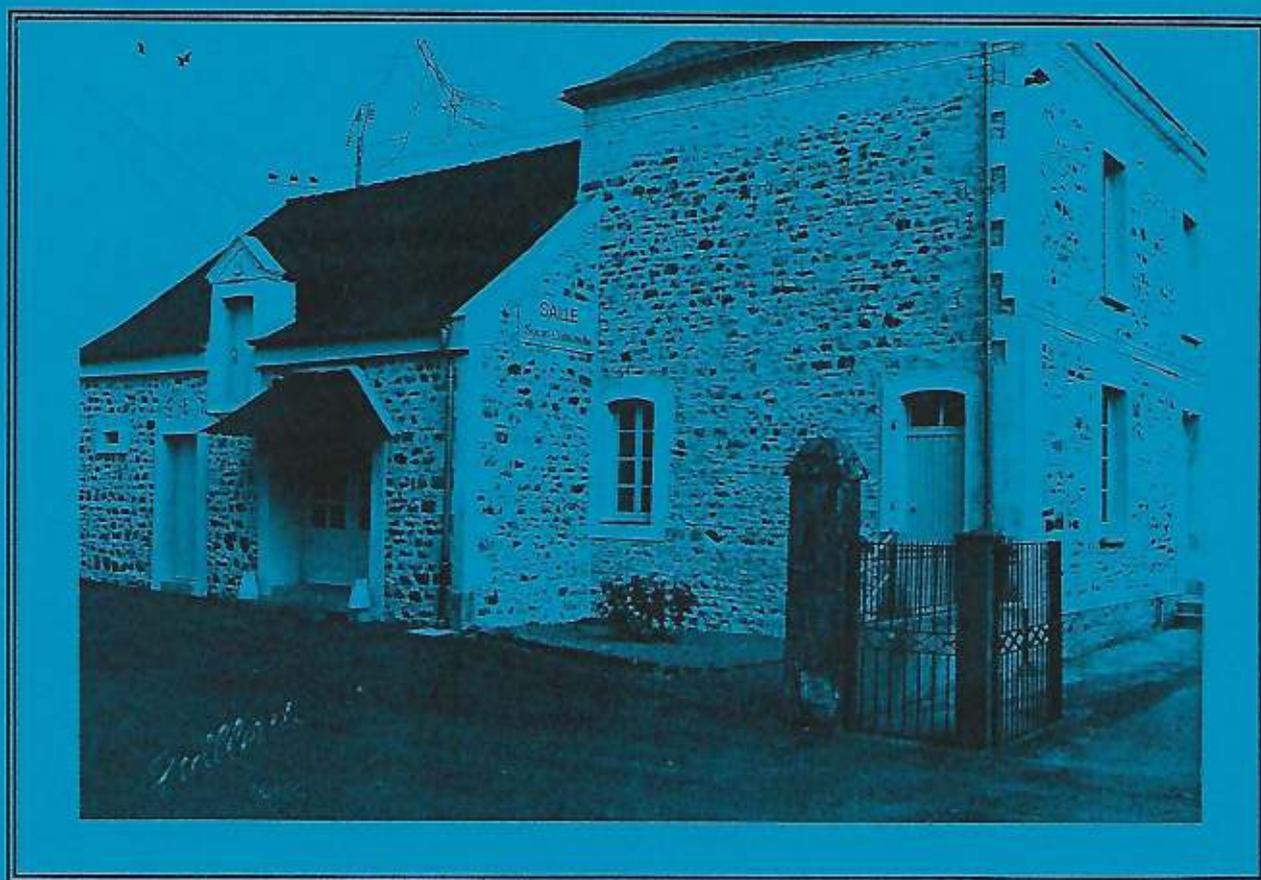


BULLETIN COMMUNAL

Janvier 1997



"LA SALLE COMMUNALE"

LA ROUAUDIÈRE

Sommaire

	<i>Page</i>
♦ Le mot du Maire	1
♦ Les Commissions Communales	3
♦ Budget	8
♦ Réunions Conseil Municipal	16
♦ Le mot des Responsables des Commissions	23
♦ Permanences Mairie	26
♦ Infos Mairie	29
♦ Tarifs Salle Socio et Manoir	31
♦ Etat Civil	32
♦ Cantine Scolaire	32
♦ Bibliothèque	32
♦ Ordures Ménagères	33
♦ Transport Scolaire	34
♦ Ecole Publique	36
♦ Association des Parents d'Elèves	37
♦ Association Sportive Roaldérienne	39
♦ Le Foyer des Jeunes	40
♦ Comité des Fêtes	40
♦ Cuma de la Gerbe de Blé	41
♦ Crèche Parentale "La Marelle"	42
♦ Le Club des Bons Amis	
♦ Syndicat d'Initiative	
♦ Chanson "La Roaldérienne"	

Une année vient de s'achever, une autre commence et l'espoir de beaux jours renait. Avec un peu de retard, je vous présente au nom de tout le Conseil Municipal les Voeux les plus sincères pour 1997, santé, bonheur et joie dans tous les foyers, que vos souhaits les plus chers voient leur réalisation au cours des mois prochains.

"La réalité perd du terrain devant le rêve".

Ces mots de Saint Exupéry dans "Terre des Hommes" prennent leur dimension dans une petite commune comme la nôtre. Les beaux rêves et les projets ne manquent pas pour embellir, pour favoriser le développement et pour éviter le départ des jeunes de notre village rural, il faut seulement s'adapter à nos moyens et à nos possibilités.

La bibliothèque-relais verra enfin le jour cette année : des travaux d'isolement de la chaufferie au sous-sol et le permis de construire ont retardé le départ de l'aménagement. Une journée "portes-ouvertes" vous invitera à connaître ce nouveau lieu communal. L'équipe municipale s'attachera à le faire vivre : expositions et débats sur un livre ou sur un thème seront autant de rencontres que de moyens de communiquer.

Le fonctionnement du manoir est aussi une des priorités du Conseil Municipal. L'hébergement est une solution mais insuffisante pour attirer davantage de monde. Il nous faut réfléchir à une idée fédératrice comme par exemple "l'arbre et la haie", ce thème correspondrait bien au caractère rural de notre commune. L'achat de terre à "la Cour" nous fournit le moyen de mettre en valeur sur le terrain une réflexion engagée dans un "musée-école" dont les moyens grandiraient au fil des ans. Un partenariat avec des écoles supérieures est envisageable.

Notre commune se trouvant à l'entrée du département, nous nous attacherons à donner une belle image de la Mayenne. Le concours des maisons et des fermes fleuries vous invite à partager cette ambition. Chaque année, de notre côté, nous essaierons d'améliorer le fleurissement du bourg et la présentation des bâtiments communaux.

Pour beaucoup d'entre vous le travail est le souci permanent et il est certain que notre région est bien sinistrée en ce domaine. L'intercommunalité peut être une réponse partielle à ce problème et nous défendrons au mieux les intérêts de tous. Le district et le pays de Craon continue de favoriser l'implantation d'usines qui seront, nous l'espérons, génératrices d'emplois.

Un grand projet mobilise actuellement le Maine et Loire et la Mayenne, c'est l'ouverture prochaine d'un grand centre d'entraînement de galop à Senonnes. Les retombées économiques seront significatives pour notre commune limitrophe. Dans cette perspective, je défends activement le dossier du logement dans le centre du bourg : la nouvelle communauté de communes St Aignan/Renazé pourra peut-être se rendre acquéreur des maisons inhabitées et en assurer la réhabilitation.

Tous ces projets et tous ces espoirs donnent un sens à notre vie, à la vie de notre commune et nous cultivons l'ambition de laisser à nos enfants le plus beau patrimoine qui soit.

E. Doineau



Les commissions communales :

➤ **Commission des finances** : Mme DOINEAU - M SERVEAU - BOISSEAU - ROSSIGNOL - Mmes COCHIN - TOUCHET
Réunions : 13/03/96 Budget 1996, participation de Mr MAILLET
23/12/96 Négociations des emprunts

➤ **Commission des travaux** : Mmes DOINEAU - COLAS - M VILLEFEU - CHENAUT - GUILLON - CHEVILLARD
Réunions : 15/01/96 avec présence du C.A.U.E. - 20/06/96 Bibliothèque
(C.A.U.E. : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement de la Mayenne)

➤ **Commission de la voirie, des ruisseaux et des collecteurs** : M SERVEAU - ROSSIGNOL - CHENAUT - CHEVILLARD - Mme COLAS
Réunions : 27/02/96 - 10/07/96 - 31/07/96 - 02/10/96

➤ **Commission des affaires sociales** : (cantine, écoles, questions familiales, fêtes et loisirs, relation avec les associations locales) : M BOISSEAU - Mmes DOINEAU - COCHIN - TOUCHET - M GUILLON

➤ **Commission de l'environnement** (eau, assainissement, déchets, espaces verts et fleurissement) : M GUILLON - SERVEAU - BOISSEAU - Mme DOINEAU
Réunions : 03/05/96 - 21/11/96 participation de Mr PRIME, paysagiste du C.A.U.E.

➤ **Commission de l'information** (rédaction bulletin, compte rendu du Conseil Municipal) : Mmes COLAS - DOINEAU - MORICEAU C.- M GUILLON - BOISSEAU - Réunions : 18/12/96

➤ **Organisation et suivi du travail du personnel communal** : Maire et Adjoints

➤ **Commission "Calamités Agricoles"** : Mme DOINEAU
M CHENAUT - CHEVILLARD - SERVEAU - HOUSSAIS - GERARD -
MORICEAU D.

Réunion : 29/08/96 Sécheresse 1995

➤ **Délégués au C.N.A.S.** : Titulaire : Mme DOINEAU
Suppléant : M SERVEAU

➤ **Centre Communal d'Action Sociale(C.C.A.S.) :**

**Mmes COCHIN E. - TOUCHET A. - M CHENAUT J. - BOISSEAU P.
ROSSIGNOL M. - DOINEAU E. - MORICEAU D. - BODINIER J. -
GERARD O.**

Son rôle : Le Centre Communal d'Action Sociale :

- assure le lien entre l'action sociale communale et les institutions :
transmet les informations sur les ressources et la situation des bénéficiaires.
*ex : pas de complémentaire donc avis à donner pour la prise en charge
des 30 % restants.*
- donne son avis sur les dossiers de demande d'aide sociale
ex : demande d'aide ménagère.
- participe à l'instruction des demandes de RMI

Les ressources proviennent :

- des 3 logements locatifs du presbytère : les locations ont rapporté en 1996 : 25 392 F

Le budget :

	C.A. 1995		BUDGET 1996	
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.
Recettes	37 820	9 137	48 672	12 010
Dépenses	9 147	3 127	48 672	12 010
Excédent	34 683			

En 1997, il sera nécessaire d'engager quelques travaux d'entretien au presbytère.

Réunions : 08/03/96 Vote du budget

15/11/96 Dossier d'aide sociale

Budget Communal



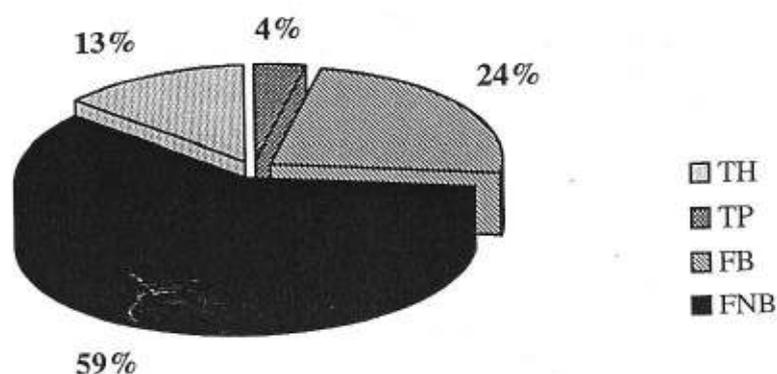
	CA 1995		BUDGET 1996	
	Fonct.	Invest.	Fonct.	Invest.
RECETTES	1 320 307	316 759	1 274 181	445 690
DEPENSES	1 227 075	193 869		
EXCEDENT	93 232	122 890		

Après discussion entre les membres de la Commission des Finances et le trésorier M MAILLET, le Conseil Municipal a décidé pour des raisons pratiques de voter un seul budget (le budget supplémentaire est supprimé) en début d'année. Si au cours de l'année des modifications sont à apporter, des avenants sont soumis au vote du Conseil Municipal.

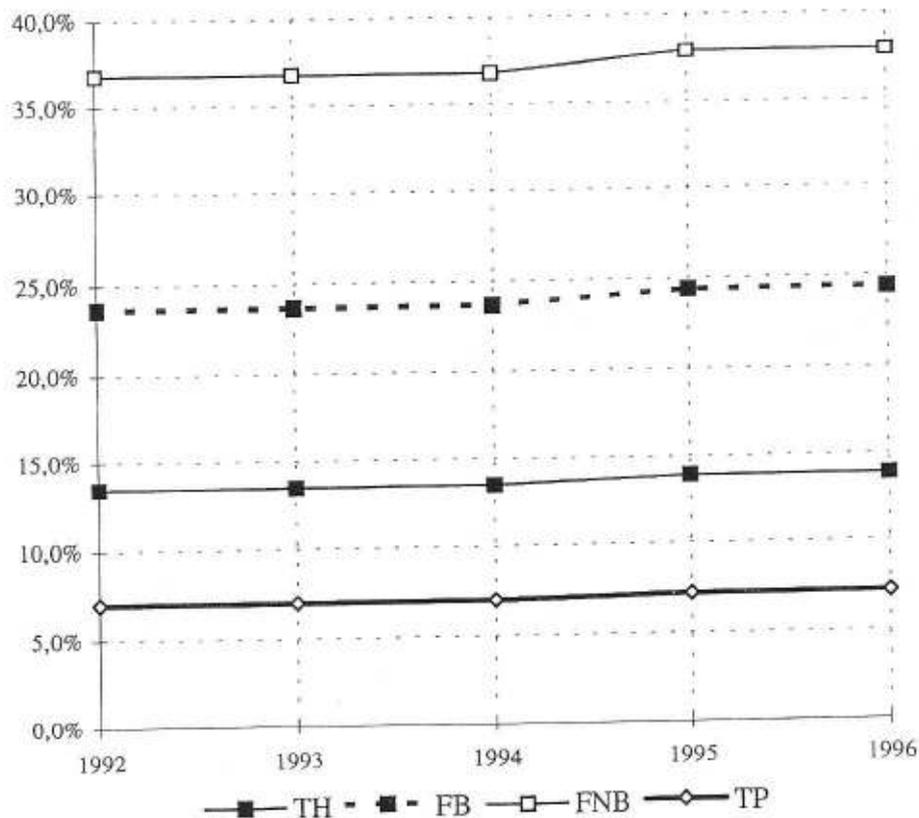
A partir de cette année, la comptabilité M 14 est mise en place, elle se rapproche d'une comptabilité d'entreprise. Pour un budget comme le nôtre, celui d'une petite commune, les changements comptables ne sont pas importants, mais sa mise en application a obligé Mme MAUGENDRE à suivre une formation.

LE PRODUIT FISCAL :

1- Structure des produits de la fiscalité 1996



LES TAUX DE FISCALITE



* Répartition du compte administratif (1995)

RECETTES :

Produits de l'exploitation (cantine scolaire)	20 429
Locations	167 526
Subventions et participations de l'état	43 920
D.G.F. dotation globale de fonctionnement	265 181
Impôts directs	687 000
et indirects	15 518
Participation à travaux d'équipement	68 042
Divers	369 472

	1 637 088

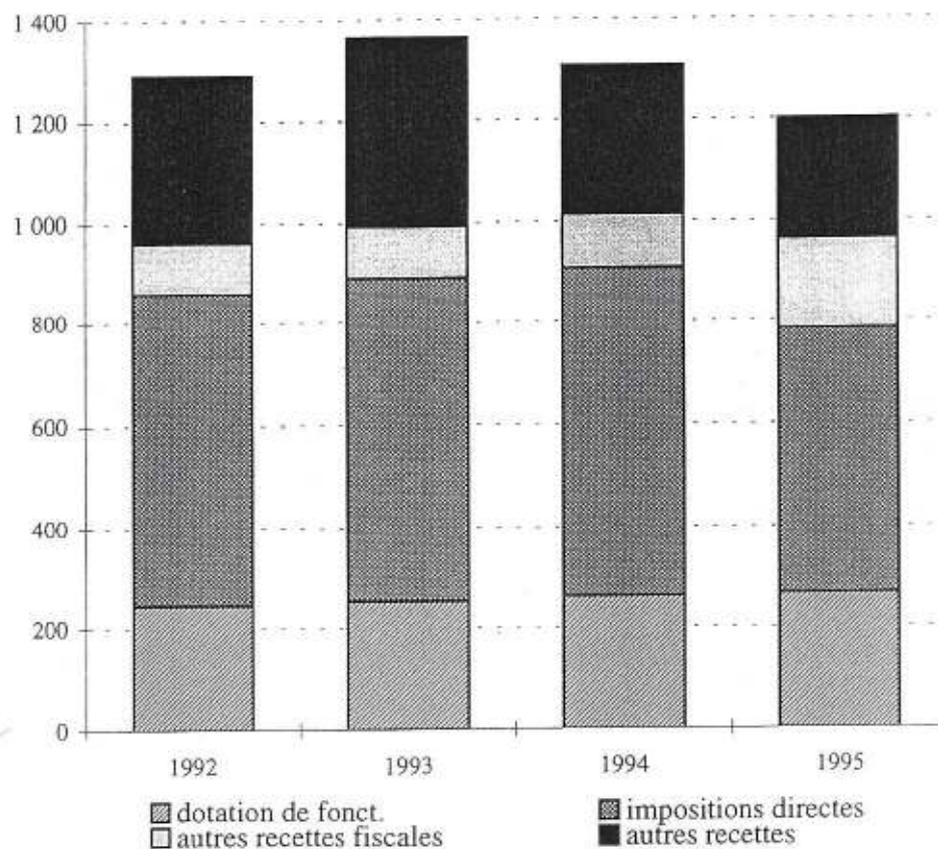
DEPENSES

Denrées et fournitures	57 857
Frais de personnel	411 482
Impôts et taxes	9 230
Entretiens terres et bâtiments	173 805
Eau, gaz, assainissement, assurances	
Aide sociale, incendie, charges intercom	156 159
Subventions	12 756
Frais de gestion	69 980
Intérêts d'emprunts	203 304
Remboursements d'emprunts	143 132
Acquisition de matériel	11 854
Travaux de bâtiments	38 882
Prélèvements pour dépenses invest.	132 500

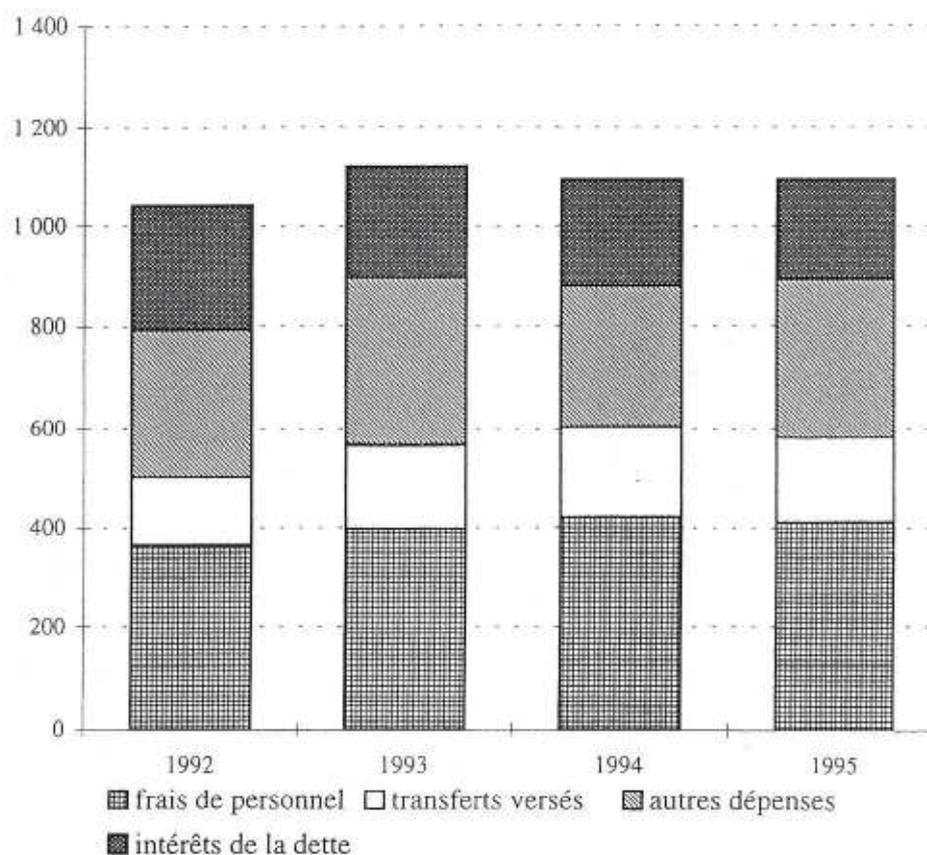
	1 420 941

FONCTIONNEMENT / Répartition des recettes et des dépenses

1- répartition des recettes de fonct. (en kf)

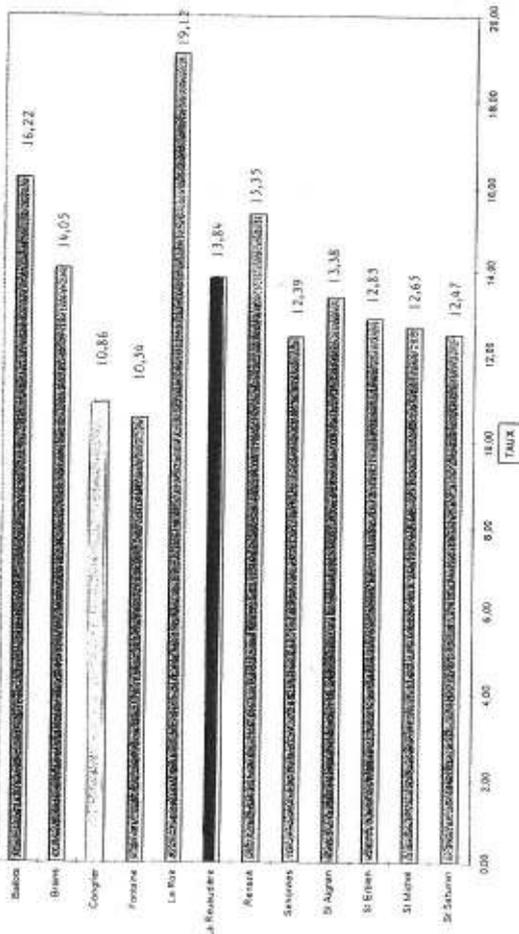


2- répartition des dépenses de fonct. (en kf)

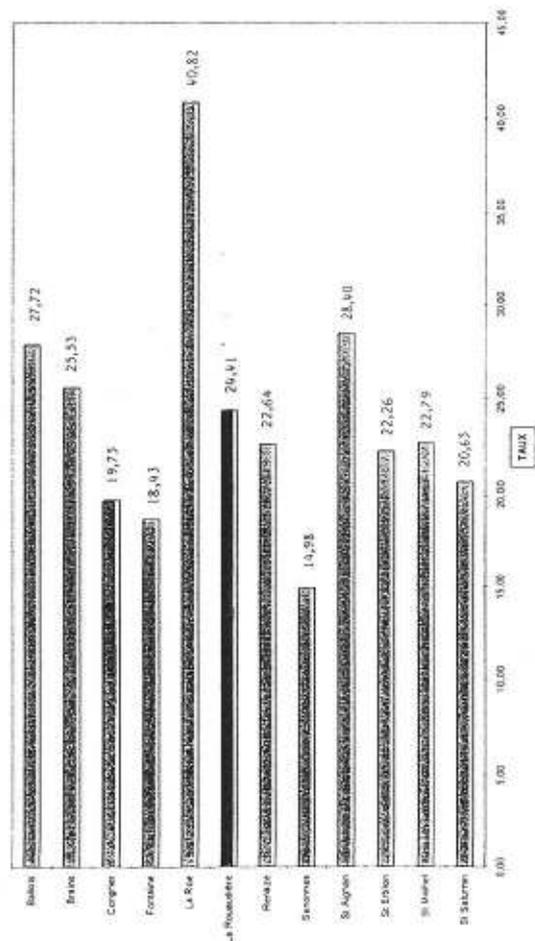


TAUX D'IMPOSITION DANS LE CANTON

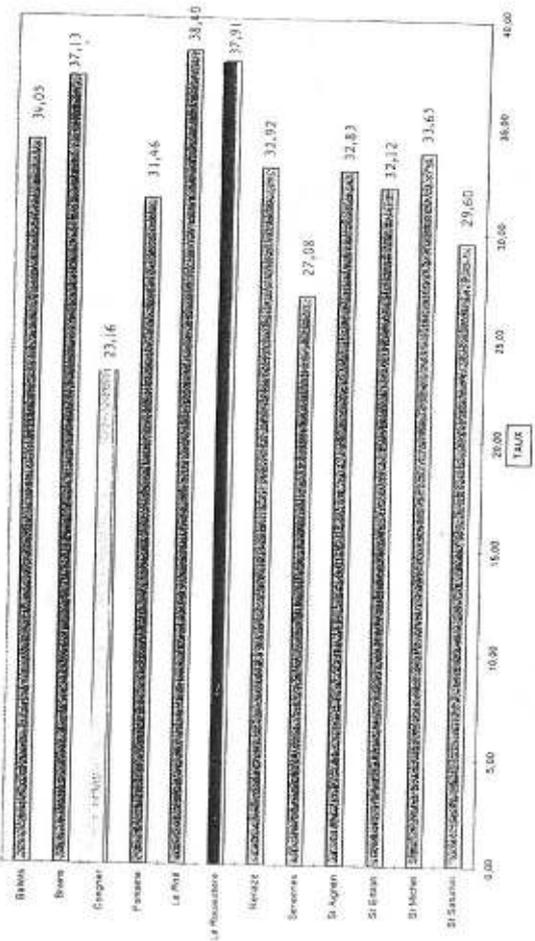
TAUX TAXE HABITATION 1996



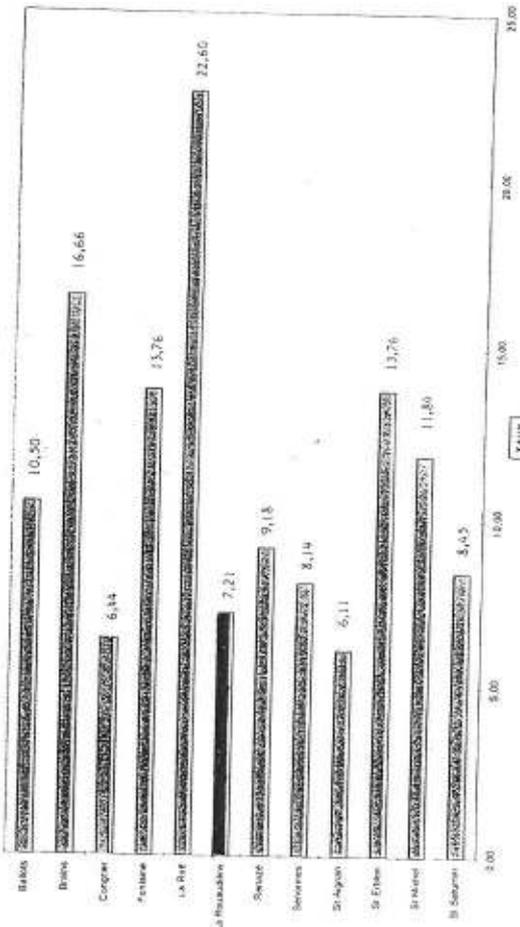
TAUX FONCIER BÂTI 1996



TAUX FONCIER NON BÂTI 1996



TAUX TAXE PROFESSIONNELLE 1996



EURO DE LA MAYENNE

Dès le 7 Mars 1997, toute la Mayenne vivra à l'heure de l'EURO. En effet, dans le cadre du plan de communication initié par JEAN ARTHUIS, Ministre de l'Economie et des Finances, des pièces de monnaie temporaires libellées **1 EURO et 2 EURO de la Mayenne** seront mises en circulation du **7 au 23 Mars** inclus et auront une valeur d'échange dans le département uniquement.

Cette opération sera menée par la CCI avec le soutien de la **Chambre des Métiers**, du **Conseil Général** et le concours de **l'Inspection Académique**, **l'Association des Maires**, la **Banque de France**, la **Trésorerie Générale de la Mayenne** et les partenaires financiers suivants : **BPO, BNP, CIO, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Lyonnais, Crédit Mutuel, La Poste, Société Générale.**

Pour la première fois, une monnaie portera le nom du département.

Du 7 au 23 Mars, ces monnaies symboles seront distribuées par les banques nommées ci-dessus et circuleront en monnaie d'échange, uniquement chez les artisans-commerçants du département participant à l'opération.

Nous avons déjà sensibilisé les artisans-commerçants sur ce thème.

Nous allons faire frapper une pièce Euro (d'une valeur de 6.50 francs) avec laquelle tous les Mayennais pourront faire leurs achats pendant 15 jours chez les commerçants adhérant à l'opération.

Pour la bonne réussite de cette première, destinée à familiariser nos concitoyens au passage à la monnaie unique, l'adhésion du plus grand nombre de commerçants est souhaitée.

A la fois animation commerciale et action pédagogique n'entraînant pas de frais pour les commerçants, la mise en circulation d'Euro mayennais permettra aussi de mieux faire connaître notre département.

A titre indicatif :	1 EURO	=	6.50 F
	2 EURO	=	13.00 F
	20 EURO	=	150 F



Réunions

Conseil Municipal

Compte-rendu du 08 février 1996

MANOIR

Monsieur Daniel CHARNEAU, du cabinet Lépinay chargé d'une étude sur la mise en valeur des sites culturels et touristiques du Pays de Craon, a été invité à présenter les fruits de sa réflexion et à proposer des idées pour notre commune.

Le manoir pourrait avoir une double vocation :

1. location pour les groupes avec couchage éventuel
2. musée-découverte sur le thème de "l'arbre et de la haie"

Un sentier-découverte pourrait appuyer d'une manière agréable les supports éducatifs exposés au Manoir.

Toutes ces idées sont à prendre comme des pistes, c'est le départ d'une réflexion pour l'avenir de notre commune.

Néanmoins un contact sera pris avec la SAFER pour les terres de LA COUR qui sont en vente actuellement ; une bande de terrain pourrait être acquise en bordure du bourg pour l'aménagement d'une promenade.

FOYER DES JEUNES

Suite à notre rencontre avec quelques jeunes du foyer, une prise de conscience des responsabilités est née dans l'association. La liste de tous les jeunes de la commune leur a été fournie afin que tous ceux qui s'intéressent au foyer soient réunis pour le vote d'un bureau. Quelques membres du conseil municipal entoureront cette équipe et apporteront conseils et expériences.

D'autre part, vu la vétusté du local foyer, le conseil municipal a décidé la rénovation d'une salle (électricité, chauffage, peintures et isolation). Ces travaux seront en partie exécutés par l'agent d'entretien et la peinture confiée aux jeunes. Les autres pièces seront refaites petit à petit.

BIBLIOTHEQUE

Le C.A.U.E., suite à leur étude sur place, nous fait différentes propositions d'aménagement spatial du lieu.

Différents travaux sont à prévoir :

- * isolation
- * chauffage
- * électricité
- * revêtements muraux et sol

Des devis sont demandés. Dans la mesure du possible, l'agent d'entretien sera mi à contribution.

L'achat de mobilier est évalué à 20 000.00 F et est subventionné à 50 % par le Conseil Général.

Pour les différents travaux, il sera demandé le fonds d'aide aux communes rurales (soit 35 % de subvention sur le montant des travaux).

Le conseil municipal décide de demander ces subventions.

INDEMNITES DU RECEVEUR

Comme chaque année, les indemnités du receveur sont calculées sur la moyenne des dépenses des trois dernières années. Elles s'élèvent pour 1995 à 1 850 F.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

TRANSPORT DES CORPS

Suite aux derniers arrêtés préfectoraux sur la question, le conseil municipal est amené à donner l'autorisation au Maire d'accorder aux familles le transport des corps selon les coutumes anciennes.

Le conseil municipal donne un avis favorable.

BUDGET VOIRIE

Un devis pour la réfection de la voirie a été demandé à la D.D.E. :

entrée St Aignan, devant lotissement 20 000.00 F

entrée Eancé, devant habitations 25 000.00 F

Ce programme sera envoyé pour la demande de la D.G.E. (pour 25 % de subvention).

SYNDICAT DU PAYS DE CRAON

Le Syndicat du Pays de Craon a demandé que toutes les communes qui le composent se prononcent sur ces deux sujets :

1. les nouvelles mesures arbitraires pour l'école occasionnant des fermetures
2. les travaux sur la RN 171 qui finira par être de moins en moins fréquentée vu son état.

Le conseil municipal se dit tout à fait concerné par ces deux thèmes qui concernent notre situation de petite commune rurale et en conséquence d'appuyer toutes les démarches du Pays de Craon.

Compte-rendu de mars 1996

COMPTE ADMINISTRATIF 1995

QUESTIONS DIVERSES

Photocopieur pour la Mairie : achat près des Ets GREVAI^M de Laval = 13 600 F avec meuble.

MANOIR

Décision de terminer l'aménagement du dernier étage en dortoir.

ACHAT TERRAIN

2 hectares environ de terres seront achetés au lieu dit La Cour afin de constituer une réserve foncière près du bourg.

VOIRIE

Une demande de subvention DGE a été déposée à la Préfecture pour l'aménagement aux entrées du bourg route d'Eancé (devant les maisons) et route de St Aignan (devant les maisons du lotissement). Coût estimé des travaux 59 100 F.

Compte-rendu du 15 mai 1996

BIBLIOTHEQUE

Demande de désaffectation pour 2 pièces pour création de la bibliothèque.

ACHAT TERRES A LA SAFER

Pour espaces verts à La Cour 2 ha 04 a 60 pour la somme de 36 904.99 F (tous frais compris).

COMMISSION DE SECURITE

Passage prévu le 30 mai à 15 H pour manoir, bibliothèque et école.

VENTE DEUX MASSES COMMUNALES

Contacteur les intéressés (Mrs BUCQUET et GERARD) sur la base de 15 000 F/ha

C.E.S. POUR VOIRIE

Décision de recruter un C.E.S. pour aider l'agent d'entretien

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Inscription de la commune au concours départemental et organisation d'un concours communal (inscriptions à la Mairie 15/06)

DISTRICT

Modification des statuts :

- un délégué par commune
- taxe professionnelle de zone (pour ateliers financés par le District)
- répartition des logements locatifs dans les communes de moins de 1 000 habitants
- sauvegarde et maintien du tissu économique dans les communes rurales
- organisation et participation à des manifestations culturelles, scolaires et sportives intercommunales
- soutien et aide à des équipements sportifs ou culturels à vocation intercommunale

Compte-rendu du 13 juin 1996

AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE

Une demande de désaffectation a été faite pour deux pièces de l'école. Mr GOHIER, architecte à Laval, a été contacté pour déposer une demande de permis de construire. Suite à une visite de la commission de sécurité, il est prévu des travaux d'isolation au niveau de la chaufferie de l'école.

TRAVAUX DE VOIRIE

Accord de subvention pour les travaux d'aménagement des deux entrées de l'agglomération. Une rencontre est prévue avec les Services de l'Equipement pour programmer ces travaux.

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE ET DU MANOIR

Augmentation de 3 % à compter du 1er août 1996.

TARIFS CANTINE

- * enfants : 13.50 F
- * adultes : 21.00 F

TARIFS LOYERS LOGEMENTS LOCATIFS

Pas d'augmentation cette année

DICTIONNAIRES

6 dictionnaires seront remis aux élèves partant en 6^{ème}

LOGEMENT COMMUNAUX

Achat et pose de grillage pour délimiter les parcelles.

Plusieurs demandes de réduction des tarifs de location de salle ont été faites, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs fixés par délibération.

VENTE DES MASSES COMMUNALES

Décision de vendre les parcelles louées à (M GERARD et M BUCQUET), sur la base de 15 000 F l'hectare. Madame le Maire est chargée de les contacter.

Compte-rendu du 05 septembre 1996

VENTES DE TERRES

Décision du conseil municipal de vendre les parcelles :

- ZN n° 2 pour 2 ha 06 a 30 ca (Le Tremblais)
- ZL n°25 pour 2 ha 12 a 50 ca (Les Boisnières)

sur la base de 15 000 F/ha. S'adresser à la Mairie.

ACHAT D'UN ROULEAU

Achat d'un rouleau d'occasion pour 1 000 F à MM BODINIER. Celui-ci a été prêté régulièrement et gratuitement pour l'entretien des pelouses.

C.E.S.

Contrat de 3 mois pour M BOUKEF, qui aide à l'entretien

FOIRE DE RENAZE

Présentation d'un stand de 2 m par la Commune, offert gratuitement par l'UCAIR.

CHENAIE

Il a été décidé, pour la sécurité des usagers, d'abattre les branches et l'arbre morts de la Chénaie. Que ceux qui sont intéressés par le bois de chauffage, se manifestent à la Mairie, il leur sera donné moyennant le façonnage.

ENQUETES PUBLIQUES

Avis favorable pour la restructuration d'un élevage bovin à Chelun - La Trécouillère et la Biltière.

Avis favorable pour la régularisation et l'extension d'une porcherie à Senonnes - Les Besnaies, mais demande d'éloignement de l'épandage pour les odeurs et infiltrations en périphérie de la Commune.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Catégorie Bourg :
1er - Mr. et Mme LESOURD Constant
2ème - Mr et Mme TESTIER Joseph
3ème - Mr et Mme GOEBAU Roger

Catégorie Hors Agglomération :
1er - Mr et Mme SEJOURNE Roland
2ème - Mr et Mme SERVEAU Claude
3ème ex-aequo : Mr et Mme CHANTEUX Victor
Mr et Mme CHENAUT Joseph

Prix spécial du jury à Madame Joséphine BAZIN

Remise des lots le 08 novembre 1996 à 20 H 30 à la Salle Socio-culturelle.

Compte-rendu du 30 octobre 1996

VOIRIE

Les travaux à chaque entrée du bourg ont été exécutés par la Société CHAZE. La réception des travaux est prévue pour le mardi 05 novembre en présence de la

commission concernée et l'entreprise. Une demande sera faite pour finir cet aménagement devant la maison de M PITON.

La D.D.E. a envoyé ses propositions pour le point à temps. Il a été retenu des réfections pour un montant de 5 000 F aux endroits les plus dégradés. Pour le reste, Mr LARDEUX bouchera les trous sur les chemins.

Elagage : des devis ont été demandés à l'heure et au kilomètre à plusieurs entreprises. Après comparaison, l'entreprise choisie exécutera son travail avant la fin de l'année, de préférence par temps sec.

Une réflexion s'est engagée au sujet du balayage dans le bourg. Aujourd'hui il est utilisé des balais de bouleaux et la dépense par an est importante. L'achat d'un appareil souffleur serait peut-être à envisager après consultation auprès de communes utilisatrices.

INCENDIE

Afin de remettre à jour la carte communale d'incendie, une commission est constituée et est composée de :

Mrs SERVEAU - BOISSEAU - CHENAUT - VILLEFEU - ROSSIGNOL

Mme DOINEAU

La possibilité d'aménagement d'une réserve d'eau à l'emplacement de l'ancienne pompe sur les nouvelles acquisitions foncières de la commune est à envisager pour la protection incendie du bourg.

TERRES

Suite à l'achat des terres de La Cour, le conseil municipal décidé de prendre délibération pour louer ces 2 hectares à M B. DOINEAU en attendant qu'il ait ses quotas laitiers.

Pour les terres louées à Mrs LAURENT et SERVEAU, il est décidé de faire des contrats de location d'un an sur la base de 700 F/ha/an.

PRETS

D'autre part, Mme le Maire informe son conseil que des négociations avec les banques sont en cours pour la révision des emprunts contractés par la commune. La commission des finances sera appelée à se réunir pour étudier les propositions.

MAIRIE

Afin de mieux isoler la Mairie et sur le plan esthétique, il est décidé de faire enduire par l'agent d'entretien les deux façades côté sortie école.

BIBLIOTHEQUE

La mise aux normes de la chaufferie est terminée et la commission de sécurité est passée. Les accords de subvention du conseil général sont arrivés en Mairie. Il ne reste qu'à attendre le permis de construire qui devrait arriver après accord de la commission de sécurité pour l'accessibilité des handicapés.

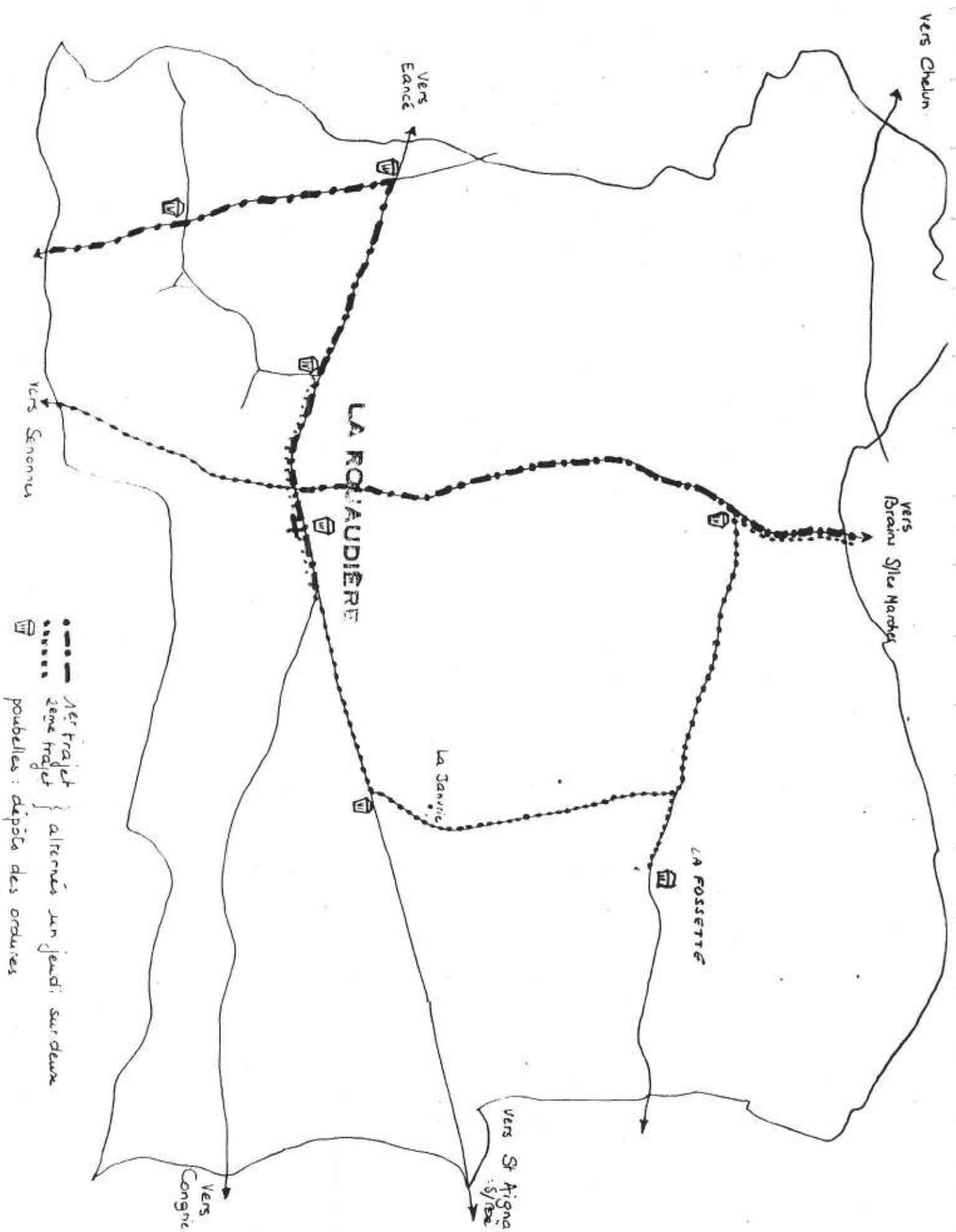
M VILLEFEU rappelle qu'il faut peindre les portes de sécurité (surtout le dessous) posées dans la chaufferie, finir les enduits.

BUT FOOTBALL

Un arrêté préfectoral nous oblige à revoir la qualité des buts de football et des panneaux de basket et de vérifier leur ancrage, M SERVEAU est chargé de ce travail.

ORDURES MENAGERES

A la demande de Mme AYME, la Haute Fossette, le conseil municipal est appelé à se prononcer pour le ramassage des ordures ménagères des particuliers en difficulté. Vu les conséquences financières qu'un tel service (ramassage à domicile des ordures) entraînerait pour la collectivité, il n'est pas possible d'instituer cette collecte mais les ETS GAUDIN seront contactés afin de voir avec eux la mise en place d'un dépôt supplémentaire sur cette route.



Le mot des Responsables des commissions inter-communales

District Urbain St Aignan sur Roë/Renazé

**Titulaire : Mme DOINEAU E.
Suppléant : M BOISSEAU P.**

Ont été entre autres débattus les sujets suivants :

-> Réunion du 29/01/96 :

- * Société de chaudronnerie mayennaise (S.C.M.) St Aignan aménagement financier d'un crédit bail sur 20 ans à compter du 01/01/96 d'un loyer mensuel de 24 468 F.
- * Extension des ateliers SELHA à Renazé
- * Aménagement de la voirie sur la zone d'activité de Renazé
- * Achat d'un véhicule pour les pompiers de Fontaine Couverte

-> Réunion du 28/02/96

- * SELHA Renazé : montant des travaux = 2 550 000 F HT
- * Subventions au collège de Renazé pour aider au financement de voyages linguistiques et stage "plein-air"
- * Réflexion sur la taxe professionnelle de zone

-> Réunion du 25/03/96

- * Achat des anciens bâtiments GODIOT pour 500 000 F et restructuration des ateliers industriels d'une part pour les ETS SODIAL (environ 3 200 000 F HT) et d'autre part, pour le successeur de Mr CHÉTIEN, Mr BELLIVIER (environ 180 000 F HT)

-> Réunion du 24/06/96

- * La Mairie de Renazé a mis à disposition du district des bureaux situés au 1er étage
La réfection de ces locaux est décidée pour environ 60 000 F HT
- * Travaux à la salle omnisports de Renazé et mise en conformité

-> Réunion du 02/10/96

- * Financement de 11 spectacles éducatifs pour les élèves des écoles maternelles, primaires et collèges des communes du district.
- * Participation au fonctionnement des crèches districales

-> Réunion du 12/11/96

- * EURL CHRETIEN-BELLIVIER mise en place d'un crédit bail à partir du 01/12/96 de 27 021 F HT/an
- * Reflexion engagée sur le passage en communauté de communes

-> Réunion du 10/12/96

- * L'entreprise SOCOTEC, après appel d'offres, a été désignée pour contrôler la présence d'amiante dans les bâtiments publics de toutes les communes du district
- * achat d'un congélateur pour les Restos du Coeur
- * vérification des équipements sportifs (buts, basket...) pour conformité

Le principal projet dans l'avenir du district est certainement le passage en communauté de communes. Les compétences sont à définir avec beaucoup de soin, logements, voirie, taxe professionnelle de zone, plus de moyens, plus de solidarité sans doute, ce sont les objectifs de tous les membres des communes représentées, avec un impératif : défendre l'argent du contribuable

-> Les équipements sportifs de La Rouaudière ont été vérifiés : avis favorable.

-> Tous les bâtiments publics et locatifs ont été vérifiés par la SOCOTEC : pas de détection dangereuse de l'amiante.

E. DOINEAU

Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable du Craonnais (S.I.A.E.P.)

**Titulaires : Mme DOINEAU E. - M BOISSEAU P.
Suppléants : M SERVEAU C. - Mme TOUCHET A.**

→ REUNION DU 05 FEVRIER 1996

Sous la présidence de M. CHAZE, le Comité Syndical donne son accord pour :

*** A.E.P. Station de la Morinière. Extension et amélioration de la filière de traitement.**

Le Comité adopte le dossier monté par le cabinet Bourgois, relatif à l'amélioration de la filière de traitement de l'usine de la Morinière par un procédé biologique, dont le montant s'élevait à 3 500 000.00 F HT et décide de lancer un appel d'offres sur performances.

Désignation d'un coordonnateur de Sécurité chargé de coordonner les différentes entreprises au moment des travaux ainsi qu'à la désignation d'un Bureau d'Etude pour l'analyse des sols à la Morinière.

*** Demande de rabais pour fuites**

Après la lecture et informations données des rapports de M. VIAU, agent technique de C.G.E., responsable local à Renazé, le Comité Syndical décide d'accorder l'exonération classique accordée par le syndicat aux requérants.

Cette exonération est égale à 50 % du produit de la surtaxe sur l'excédent constaté en 1995, ces 50 % étant calculés en fonction de la différence constatée entre la moyenne annuelle des quatre dernières années et le volume d'eau consommée en 1995.

Pour information : Le Comité Syndical décide à compter du 1er janvier 1996, le mode d'exonération suivant :

- un rabais de 50 % sera appliqué chaque fois que le volume de la fuite sera supérieur à 2 fois la consommation moyenne des quatre dernières années ou que le volume de la fuite est supérieur à 500 m².
- Ce rabais ne s'appliquera que sur la différence entre le volume relevé et l'application de la mesure ci-dessus.
- Enfin, il faut que la fuite ne soit pas détectable.

→ REUNION DU 3 JUILLET 1996

*** Compte-rendu de gestion 1995**

Le président du S.I.A.E.P. demande au Comité Syndical d'approuver le compte de gestion 1995 présenté par M. MAILLET, receveur du S.I.A.E.P. du Craonnais.

Il s'établit comme suit :

en section d'exploitation :	dépenses :	805 709.69
	recettes :	<u>1 603 189.82</u>
	Résultat de l'exercice :	797 480.13
en section d'investissement :	dépenses :	2 463 366.18
	recettes :	<u>1 854 201.46</u>
	Résultat de l'exercice :	- 609 164.72

Total des sections : 188 315.41

Résultat cumulé : 517 933.85

*** M. HUON DE PENANSTER à LA ROUAUDIÈRE**

M. HUON DE PENANSTER envisage la réalisation d'un terrain de tennis au-dessus d'une conduite d'eau potable. Le Syndicat prenant note que la dite conduite se trouvant sur un terrain privé, le propriétaire est en droit de formuler la demande de déplacement de cette canalisation.

Les travaux seront réalisés dans le cadre du marché à bons de commande 1996.

*** Indemnités pour pertes de récolte**

Par délibération du 27 mars 1992, le Comité Syndical décidait d'indemniser les cultivateurs pour les dégâts causés sur leur propriété, du fait des travaux réalisés par les Syndicats.

Cette indemnité était fixée à :

- 3.00 F le mètre linéaire pour les prairies
- 5.00 F le mètre linéaire pour les champs de blé.

→ REUNION DU 16 DECEMBRE 1996

*** Surtaxe eau actualisation au 1er janvier 1997**

Application d'une majoration de 2 % sur le montant de la surtaxe appliquée au prix de vente de l'eau.

*** Achat de terrain : "La Marinière"**

Le Syndicat procède à la mise en place d'un périmètre de protection du captage de la Marinière, commune de CHAZE-HENRI et se propose d'acquérir 2 parcelles d'une superficie de 1 ha 58. Proposition d'achat = 40 000. 00 F

P. BOISSEAU

Syndicat de Bassin de l'Oudon :

Titulaire : M SERVEAU C.

Suppléant : Mme COLAS C.

Elaboration d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.)

Le bassin versant de l'Oudon figure dans le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) du bassin Loire-Bretagne comme unité hydrographique cohérente, sur laquelle l'élaboration d'un S.A.G.E. est considérée comme prioritaire.

Les problèmes de qualité des eaux et ceux qui résultent des inondations mis en évidence au cours des hivers 95 et 96 appellent une approche globale des difficultés en vue de la recherche de solutions adaptées.

Le comité de bassin doit constituer une zone géographique qui sera représentée par le bassin de l'Oudon et les communes et groupements de communes du Maine et Loire (région de Segré). La superficie souhaitable de cette zone se situant entre 1 000 et 2 000 km².

Ce comité local de l'eau, la C.L.E. constituera le noyau opérationnel, il est composé de trois collègues :

- les élus des collectivités locales (50 % environ)
- des représentants des usagers et associations (pêcheurs, randonneurs)
- des représentants des services de l'Etat et de ses établissements publics.

Le financement de cette étude reste à préciser, sachant que l'Agence de l'eau est susceptible de contribuer à ce financement à hauteur de 50 %.

La contribution aux dépenses du syndicat pour l'année 1996 s'élève à 12 370.48 F, ce qui fait 0.52 % de participation.

Courant 1997, des travaux d'entretien des cours d'eaux seront effectués, par le syndicat. Une réunion, avec la commission des ruisseaux et les riverains sera programmée en temps utile avant ces travaux.

C. SERVEAU

Centre Administratif Intercommunal
du Pays de Craon
7, Place de la Mairie
B.P. 71
53400 CRAON
TEL : 02 43 09 61 61
FAX : 02 43 09 61 69

Ont été discutés les sujets suivants :

-> Réunion du 31/01/96

- * Construction d'une usine relais à Cossé le Vivien pour l'entreprise TECMETO (=4 970 000 F) et mise en place d'un crédit-bail.
- * Mise en place d'un Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur dix communes du pays de Craon (La Rouaudière n'est malheureusement pas concernée).

-> Réunion du 26/03/96

- * Acquisition de terrain pour la zone industrielle inter-communale de Renazé
- * Participation à hauteur de 50 % de la charge résiduelle de fonctionnement du Musée R. TATIN à Cossé le Vivien
- * Etude pour la mise en place de déchetteries (Craon, Cossé, St Aignan/Roë, Livré la Touche) et d'"éco-parcs" sur chaque commune du Pays.
- * Aménagement d'une cuisine à la Rincerie (= 260 000 F TTC)
- * Aménagement d'un giratoire à Cossé le Vivien (= 500 000 F HT participation du Syndicat)
- * Budget 1996 : La contribution de la Rouaudière aux dépenses du Syndicat recouvrée par voie d'imposition directe s'élève à 44 435.34 F

-> Réunion du 28/06/96

- * Mise en oeuvre d'une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce pour toutes les communes du Syndicat après l'O.P.A.H.
- * Achèvement des travaux à la Rincerie : abords, accès, mini-golf, aire de jeux des enfants

-> Réunion du 18/12/96

- * Accord pour l'implantation de la Société ALFA - LAVAL - AGRI travaux évalués à 785 000 F HT
- * Aménagement de la zone d'activités de l'Ourzais à Renazé avec un giratoire sur la RN 171 : estimation des travaux 1 883 050 F TTC (50% pris en charge par Renazé) et implantation du parc d'activité pour environ 850 000 F TTC

Permanences

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél-Fax : 43 06 54 67

A compter du 02 janvier 1997, la Mairie sera ouverte les :

LUNDI DE 9 H à 12 H
MARDI DE 14 H à 18 H
JEUDI DE 14 H à 18 H
VENDREDI DE 9 H à 12 H

Le mercredi de 14 H à 18 H, la Mairie est fermée au public mais Mme MAUGENDRE est là et en cas d'urgence, vous pouvez toujours téléphoner.

Madame le Maire et Messieurs les Adjointes se tiennent à

la disposition du public sur rendez-vous à la Mairie :

Mme E.DOINEAU / 02 43 06 92 93 Bureau : 02 43 06 54 61

Mr C. SERVEAU / 02 43 06 52 85

Mr P. BOISSEAU / 02 43 06 68 63

ASSISTANTE SOCIALE :

Melle DALMAS Anne intervient sur votre commune, rattachée au Centre Médico-social de Craon, elle assure des permanences

A St Aignan/Roë : Service Social 6 rue des Lavandières

Mercredi de 9 heures 30 à 12 heures.

Elle peut aussi recevoir à son bureau ou se rendre à domicile à la demande des familles qui lui font appel.

Inscription sur les listes électorales

Qui est concerné ? Toute personne majeure ou fêtant son 18^{ème} anniversaire avant le 1^{er} mars de l'année suivante, sauf s'il y a des élections dans l'année, de nationalité française et jouissant pleinement de ses droits civiques. En cas de changement de domicile, vous devez demander votre inscription sur les listes de votre commune d'accueil.

Où ? A la mairie du domicile ou celle de la commune où vous payer depuis plus de cinq ans un impôt local (taxe financière, d'habitation ou professionnelle).

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif du domicile ou de paiement des taxes indiquées

le cas échéant :

- le décret de naturalisation
- ancienne carte d'électeur

Quand ? Avant le 31 décembre.

Demande de carte nationale d'identité

Pièces à fournir par le demandeur.

- 1 imprimé de **demande de carte nationale d'identité** rempli par le demandeur
- 1 **timbre fiscal de 150 F**
- 2 **photos d'identité** (35 x 45 mm) identiques et récentes, la tête nue et de face

- 1 **extrait d'acte de naissance** portant date et lieu de naissance des parents pour l'obtenir :

demandeur né en France -> mairie du lieu de naissance

demandeur né à l'étranger -> Service central d'état civil

BP 1056 44035 NANTES Cédex

ou **un document prouvant la nationalité française**

certificat de nationalité française

décret de naturalisation

déclaration de nationalité dûment enregistrée

- 2 **pièces différentes, justificatives du domicile**

certificat d'imposition ou de non-imposition

quittance d'assurance pour le logement

factures récentes d'électricité, de gaz ou de téléphone

tître de propriété ou contrat de location en cours de validité

SE PRESENTER AVEC LE LIVRET DE FAMILLE

Demande de fiche familiale ou individuelle d'état civil



Se munir du livret de famille

Demande de carte grise

Pièces à fournir à toute demande :

(joindre une enveloppe timbrée au tarif des recommandés si le dossier est traité par correspondance)

- | | |
|-------------------------------|--|
| CERTIFICAT | Pour un véhicule neuf
- Notice descriptive (véhicule de plus de 3.5 T de PTAC)
- Certificat de conformité délivré par le constructeur du véhicule ou le concessionnaire et certificat de vente
- Pièces justificatives de l'identité et du domicile
- Certificat de dédouanement pour un véhicule d'origine étrangère. |
| D'IMMATRICULATION | Pour un véhicule d'occasion
- carte grise revêtue de la mention suivante apposée par l'ancien propriétaire :
"vendu le" (date de la transaction) ou "cédé le" (date de cession) suivie de sa signature
- certificat de cession établi par l'ancien propriétaire
- certificat de situation administrative (ex non gage) délivré (1)
- pièces justificatives de l'identité et du domicile
- certificat de dédouanement pour un véhicule importé ou précédemment immatriculé en série T.T., T.T.T., diplomatique ou assimilée
- pour les véhicules de + de 5 ans d'âge soumis au contrôle technique, présenter un certificat de passage délivré par un centre agréé (liste en préfecture) |
| DUPLICATA | - carte grise perdue : déclaration en préfecture
- carte grise volée : déclaration aux services de police ou de gendarmerie
- carte grise détériorée : déclaration en préfecture, joindre le document |
| CHANGEMENT DE DOMICILE | - Dans le département : pièces justificatives de l'identité et du nouveau domicile
- D'un département à un autre : mêmes pièces que ci-dessus et attestation de gage ou de non gage délivrée depuis moins d'un mois par la préfecture de l'ancienne immatriculation. Dans les deux cas joindre la carte grise. |
| RECTIFICATION | - MODIFICATION DE LA CARROSSERIE
Certificat du carrossier constructeur
- MODIFICATION DU PTAC OU DU COUPLE PTAC/PTRA
Attestation du service des mines dans le seul cas où le véhicule a été réceptionné sous plusieurs poids
- TRANSFORMATIONS NOTABLES
(Genre, poids total autorisé en charge, type, N° dans la série du type, source d'énergie, puissance) Joindre les pièces justificatives des travaux et le montant des droits de réception par le service des mines en timbres fiscaux. |

(1) - IMPORTANT : exiger ce document du vendeur, avant toute transaction

 ***Service Militaire :***



Se faire recenser à la Mairie le trimestre suivant le 17ème anniversaire.

 ***Repas des Anciens :***

Le repas offert aux aînés de la commune a réuni 35 convives au "Relais d'Anjou", sous la présidence de Mmes E. DOINEAU et A. TOUCHET.

Parmi les invités : Eugène DOINEAU, 88 ans et Marie TRIPOTE, 84 ans, représentaient les doyens de cette rencontre annuelle.

La commune a invité ses aînés





Entr'Aide Service :

Saint Aignan sur Roë : 3ème mardi de chaque mois	9 h 00	Mairie
Renazé : 2ème mardi de chaque mois	à	
Congrier : 1er mardi de chaque mois	12 h 00	

L'Association AIDES sert d'intermédiaire entre les personnes qui recherchent du personnel pour une tâche ponctuelle et celles qui souhaitent effectuer des heures de travail dans les activités suivantes :

- ménage
- bricolage
- jardinage
- manutention

Avantages en faisant appel à cette Association :

- facilite les tâches administratives
- permet une déduction d'impôts



La Poste :

Courrier départ tous les jours :
du lundi au vendredi 16 h 45
le samedi 11 h

Ouverture du **Bureau de Saint Aignan sur Roë**
du lundi au vendredi matin de 9 h 00 à 12 h 00
après-midi de 14 h 00 à 17 h 00

le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Pour toutes opérations postales : renseignements auprès de
M Pierre GELINEAU ☎ 02 43 06 50 97



Pour tout problème d'ordre juridique, vous pouvez consulter gratuitement

M. LECONTE Jacques

TRIBUNAL D' INSTANCE DE CHATEAU GONTIER

Cossé-le-Vivien Renazé St-Aignan-sur-Roë Craon	Mairie Cossé-le-Vivien Mairie Renazé Mairie St-Aignan-sur-Roë Mairie de Craon	4 ^e mardi du mois à 10 h (sauf décembre) 4 ^e mardi du mois à 14 h (sauf décembre) 4 ^e mardi du mois à 16 h (sauf décembre) 4 ^e jeudi du mois de 10 à 12 h. (sauf déc)
---	--	--

→ la participation au chauffage est comptée d'office du 1er novembre au 30 avril (sauf quand les fusibles seront enlevés) : 152 F pour la grande salle et 76 F pour la petite salle.

Location du manoir :

✧ cuisine et grande salle	562 F
✧ grande salle seule	275 F
+ majoration de 30 % pour les hors commune	
✧ couchage	21 F/nuit/personne



Etat civil



Naissances

Benjamin Legiard né le 24 février 1996

Mariages

CORLAY Cyrille et MOULIN Noëlle

15 juin 1996

JULIEN Patrice et CHENAUT Pascale

06 juillet 1996



Décès

HERMENIER Auguste

22 juillet 1996

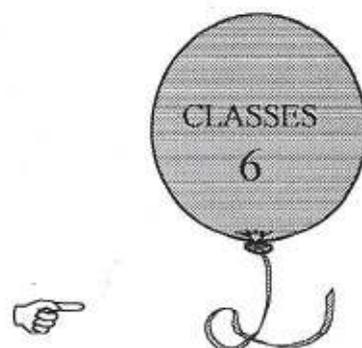
PASQUIER Gilbert

10 août 1996

VILLEFEU Albert

25 novembre 1996

LES PARTICIPANTS SE SONT REUNIS LE 7 DECEMBRE 1996



Cantine scolaire



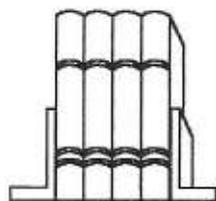
Madame Sabin étant payée 4 heures par jour, elle assurera le ménage du manoir en cas de baisse du nombre des repas.

Les tickets sont à acheter **à la mairie** :

13.50 F pour les enfants

21.00 F pour les adultes

En cas d'absence des enfants, prévenir Mme Sabin avant 9.30 H au 43 06 60 49.



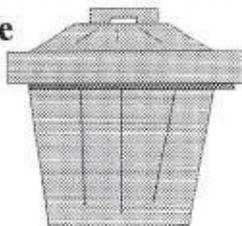
Bibliothèque

Le bibliobus passe deux fois par an : si vous souhaitez des livres ou des documentaires, venez faire vos demandes à la mairie, nous inscrirons vos commandes de prêt pour la bibliothèque départementale.

Ordures ménagères

La Commune paie 1 500 F/mois pour la collecte et le traitement des ordures.

ATTENTION -> les poubelles ne doivent être déposées que le matin avant 9h30 ou au plus tôt le mercredi soir.



Le ramassage des ordures s'effectue :

pour le bourg : tous les 8 jours

pour la campagne : tous les quinze jours le jeudi, 2 circuits alternés dont un passant par la Janvrie. (cf. plan) (au dos de la page 15)

◆ Deux conteneurs à verre sont à votre disposition dans le bourg :

1 sous la Chênaie

l'autre sur la route de Senonnes (près du Relais d'Anjou)

◆ Une benne à ferraille sera commandée chaque année dans les premières quinzaines de février et de septembre.

Pour cette année, vous pourrez déposer vos ferrailles sous la Chênaie, à côté du conteneur à verre :

les 22 et 23 février 1997 - les 6 et 7 septembre 1997

la benne ramassera ensuite tout le dépôt.

◆ Si vous vous voulez vous débarrasser de carcasses d'automobiles ou agricoles, vous devez le signaler à la mairie, le collecteur passera ensuite directement chez vous.

◆ Si vous souhaitez vous décharger d'ordures plus importantes, vous pouvez vous rendre à la déchetterie de Livré la Touche.

Transport scolaire

ITINERAIRES



1er circuit

Départ : 8h25

La Fuselière - La Bionnière - Les Gallières

Beauvais - La Goupillais - L'épale - La Blottais - - - - -> Ecole Publique



2ème circuit

Départ : 8h55

La Teillaie - La Boucaudrie - - - - -> Ecole Publique

Nombre d'élèves transportés : 16

Le transport est assuré par les **Transports BENATRE DE BALLOTS**.

Il est pris en charge en grande partie par le Conseil Général : tous les enfants dont les lieux de résidence sont à moins de 2 kms sont pris en charge par la commune.

Le transport scolaire coûte 161 F par jour:

- 30 F à la charge de la commune

- 131 F à la charge du département.

Ecole Publique

Ecole Publique

 02 43 06 57 55

A la rentrée 1996/97, la classe enfantine de Mme CHENAUT recevait 16 enfants, la classe primaire, elle, en accueillait 18, d'où un effectif total de 34 élèves.

⊙ Les activités pédagogiques telles la classe de voile à la base nautique de la Rincerie

et les cours de natation à la piscine de Craon sont reconduites.



La classe de voile : elle a lieu du vendredi 13 septembre 1996 au vendredi 25 octobre 1996. Les cours de piscine se dérouleront entre le 07 avril 1997 et le 23 juin 1997.

⊙ Les activités périscolaires du mercredi permettent aux enfants de se confronter à ceux des autres écoles dans le domaine du sport.

Ainsi l'USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques) organise des manifestations touchant tous les sports, notamment : le hand-ball, le foot-ball, le cross, l'orientation, le tennis de table, l'athlétisme, la lutte....

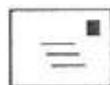
POINTS FORTS DE L'ANNEE ECOULEE :

CYCLOTOURISME :

Les élèves du CM1-CM2 ont participé à la ronde USEP à bicyclette en juin dernier, ce qui leur a permis de découvrir 4 départements (Mayenne, Maine et Loire, Loire Atlantique et Ile et Vilaine). A cette occasion, les enfants ont visité le musée Robert TATIN, le Refuge de l'Arche, la Mine Bleue, le Vieux Château de CHATEAUBRIANT, la carrière des fusillés, et n'oublions pas le passage de la Mayenne, en bac, à MENIL.

Nul doute que les enfants ont apprécié cette ouverture sur le monde.

La classe "Primaire" a présenté au printemps théâtral, à LAVAL, la pièce qu'elle avait jouée lors de la fête de Noël.



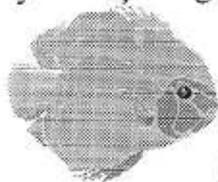
La classe "enfantine" a manifesté le désir de rencontrer leurs correspondants à ST GEORGES LE FLECHARD, suite à un échange de courrier sur toute l'année.

RENOUVELLEMENT DES TITULAIRES AU CONSEIL D'ECOLE :

Mesdames CHEVILLARD Rachel et FAVEL Marie-Paule ont été élues. Elles ont choisi respectivement pour leur suppléance : Mesdames GRUEL Brigitte et JULIOT Céline. Le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre et traite des affaires scolaires (ramassage scolaire, cantine, entretien des bâtiments, mobilier...). Le Maire est membre de droit.

BIBLIOTHEQUE .:

La B.C.D. est toujours d'actualité, mais la Commission de sécurité nous a obligé à différer le début des travaux pour un problème d'isolation de la chaufferie. La Mairie ayant reçu l'agrément de cette commission, les travaux vont donc pouvoir commencer.



Le voyage scolaire nous a conduits cette année, à l'aquarium de VANNES. Parents et enfants ont pu aussi découvrir, à bord d'un petit train, la ville intra-muros.

Remise de dictionnaires : pour la première fois, la Municipalité a offert aux élèves de CM2 (pour leur départ au collège), un dictionnaire remis par Mme DOINEAU lors

d'une petite cérémonie.



A l'arbre de Noël du 13 décembre dernier, comme tous les ans, les enfants ont présenté leur spectacle (chants, saynettes...).

Le Directeur
P. BOISSEAU



La Rouaudière : à l'école publique



Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique

Suite aux nouvelles élections, le bureau est composé des personnes suivantes :

Président : Loïc BECCAN

Secrétaire : Nathalie COLAS

Trésorière : Claudine MORICEAU

Ce même bureau vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 1997.

Cette association contribue à améliorer les conditions de travail des élèves et de l'équipe enseignante et permet de subventionner une partie des classes de neige.

Cette année nous avons participé financièrement pour la sortie vélo en juin, pour la réparation du photocopieur et comme d'habitude pour l'achat des lots tombola de Noël

Nous trouvons nos finances dans le méchoui annuel.

Le dernier méchoui du 29 juin nous a rapporté 9 200 Fde bénéfice avec un peu plus de 220 personnes. Nous remercions les parents bénévoles qui aident à organiser cette fête .

Vous pouvez déjà réserver cette date



L.BECCAN

Association Sportive *Roaldérienne*

Animation pendant l'année 1996

16 mars 1996 : Choucroûte de l'A.S.R. Bonne participation avec 192 personnes

7 juin 1996 : Assemblée Générale de l'A.S.R. et réélection du bureau

Président : BUCQUET Jean-Claude

1er Vice Président : SERVEAU Claude

2ème Vice Président : POUSSIN Marcel

Trésorier : CHEVILLARD Claude

Trésorier adjoint : COLAS Hervé

Secrétaire : VILLEFEU Evelyne

Secrétaire Adjoint : DUPONT Daniel

Membres : CHEVILLARD Michel



Cette année l'A.S.R. n'a pas organisé de tournoi

30 juin : Tournoi inter-familles

16 équipes ont participé à ce tournoi qui se déroule toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale. (Vainqueur : une équipe d'adolescents de St Saturnin du Limet)

Septembre : 2 ballons de foot ont été remis : l'un par Mme GUILLON Marie-Madeleine, Le Relais d'Anjou à la Rouaudière et l'autre par Mr VILLEFEU Albert, Menuisier à la Rouaudière, que nous remercions très sincèrement.

20-21-22 décembre : Concours de belote à la dinde ou à la bourriche d'huîtres. Nous avons remarqué une augmentation des participants durant ces trois jours. Nous regrettons que peu de personnes de la commune participent à cette manifestation qui a pour but de permettre au club de vivre.



Maintenant parlons football :

1 équipe de Seniors-Juniors constituée de 16 joueurs plus 3 de moins de 17 ans.

1 équipe de moins de 15 ans avec St Aignan - la Rouaudière

1 équipe de moins de 17 ans avec St Aignan - la Rouaudière

Le bureau remercie la commune pour la subvention qu'elle nous donne ainsi que pour l'entretien effectué par l'agent communal et pour le passage réalisé pour se rendre au pied du projecteur.

Le bureau tient à remercier toutes les personnes qui nous aident bénévolement lors des fêtes organisées par le Club



Dates a retenir

AGENDA 1997

8 Mars 1997 : Soirée choucroûte : Réservez cette date. Le bureau espère votre présence. Il y règne, lors de cette soirée, une ambiance chaleureuse.

Mai : Tournoi du Club : peut-être ????

29 juin : Tournoi inter-familles

19-20-21 décembre : concours de belote



L'A.S.R. vous présente à tous ses Meilleurs Voeux pour l'année 1997.

Le Président J.C. BUCQUET

FOOTBALL

Le ballon du match offert par le Relais d'Anjou



Le Foyer des jeunes

COMPOSITION DU BUREAU DEPUIS LE 18 FEVRIER 1995 :

PRESIDENTE : Marie-Pierre GUILLON
VICE-PRESIDENT : Jérôme PERROCHE
TRESORIER : Alexandre COCHIN
SECRETAIRE : Sylvie DUPONT

Les Membres de la Rouaudière : Damien SERVEAU, Manuella BARBIER, Laurent ROSSIGNOL, Christelle SE :JOURNE, Dolores JAMET
ainsi que d'autres membres de communes environnantes

LES SOIREES QUE NOUS ORGANISONS :

Soirées Anniversaire, crêpes, pizzas...
ou Soirées grillades, galette des rois, patinoire, bowling....

ST SYLVESTRE

La St Sylvestre s'est déroulée au Manoir avec 53 participants, nous nous sommes tous déguisés et ce fût une bien longue soirée ...
Nous avons aussi investi dans l'achat d'une chaîne (4 000 F) et jeux de lumière (900 F)



NOTRE BUT ET NOS ATTENTES :

Rencontrer d'autres M.J.C. des alentours

C'est un lieu de rencontre et de rendez-vous où l'on partage des idées, on échange sur nos différences (de caractère, métiers, relations, discussions de nos projets professionnels...)



La clé est disponible chez Sylvie DUPONT et Marie-Pierre GUILLON.

Pour formaliser son inscription au Foyer, une carte annuelle du M.J.C. du Prieuré est vendue 15 F.

M-P GUILLON

Comité des fêtes

Le Président et les membres du Comité des Fêtes,
vous présentent leurs Meilleurs Voeux pour l'année 1997.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles
qui ont aidé à la soirée grillades.
Ce jour là, 200 personnes se sont retrouvées.



Il remercie également les gens qui ont participé à la soirée karaoké : 150
personnes s'étaient déplacées pour cette soirée.



Pour l'année 1997, aucune décision n'a été prise.

COMPOSITION DU BUREAU

<i>Président :</i>	Mr CHEVILLARD P.
<i>Vice-Présidente :</i>	Mme CHEVILLARD R
	Mr DUPONT D
<i>Trésorier :</i>	Mr CHENAUT D
<i>Trésorier Adjoint :</i>	Mr LOUET P
<i>Secrétaire :</i>	Mr COLAS H
<i>Secrétaire Adjoint :</i>	Mr VILLEFEU G

Cuma de la Gerbe de Blé

La cuma de la Gerbe de Blé compte actuellement 26 adhérents.

Le bureau : Président : Roland SEJOURNE
Vice-Président : Dominique SABIN
Trésorier : Michel CHEVILLARD
Secrétaire : Jean-Pierre MORICEAU

Cette Association a pour but de partager la vie de travail en groupe et reste ouverte à
tous les agriculteurs de la commune.

Le Président
R. SEJOURNE

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DERNIERE MINUTE

Des travaux de renforcement sont prévus sur la Commune
de La Rouaudière :

- La Maison Neuve
- La Janvrie
- Les Fouconnières
- La Miraudière

et seront réalisés au cours du 1er semestre 1997

Crèche Parentale "La Marelle" Congrier

L'année 1996 fut une année importante pour la Crèche.

Devant le succès croissant de la Marelle, le District a mis à notre disposition 3 pièces supplémentaires, ce qui nous permet d'accueillir maintenant 14 enfants de 6 mois à 3 ans.

Depuis Mai 1996 nous affichons complet. Au cours de l'année il y a eu des départs pour l'école, mais ils ont été remplacés rapidement. Ces résultats sont encourageants et cela nous démontre qu'une telle structure à sa place dans notre milieu rural.

POURQUOI METTRE SON ENFANT A LA CRECHE ?

Tout d'abord cela lui permet la découverte d'une vie de groupe, un nouvel environnement, éveil, autonomie.

C'est aussi l'apprentissage de la séparation avec sa maman

du partage : des jouets, du repas, mais aussi de sa maman

C'est la préparation à l'entrée de l'école.

Les enfants sont encadrés par Monique BRICARD, éducatrice de jeunes enfants ainsi que de deux mamans de permanence.

Programme d'une journée :

9 h 00 - 9 h 30 :	Accueil, jeux libres	13 h :	Sieste
10 h	Goûter	15 h :	Promenade, jeux extérieurs
10 h 15 - 11 h 00	Activités d'éveil, peinture, collage, fabrication de gâteaux, coloriage		jeux intérieurs, activités intérieures
11 h - 11 h 30	Chants - histoires	16 h :	Goûter
11 h 45 - 13 h	Repas (préparés par la cantine de Congrier)	16 h 30 - 17 h :	Départ

Pour tous renseignements n'hésitez pas à nous rendre visite le jeudi ou à nous contacter :

PRESIDENTE : Annette TOUCHET 02 43 06 60 11

TRESORIERE : Céline ROULLIER

VICE-TRESORIERE : Sylvie BERSON

SECRETAIRE : Maryline AVRANCHE

VICE-SECRETAIRE : Claudine MORICEAU 02 43 06 59 37



Amicalement "La Marelle"

Le club des Bons Amis

Voici les différentes rencontres qui se sont déroulées en 1996 :

11 janvier : Assemblée Générale du Club

18 personnes y ont participé sous la présidence du Père Marsollier, de Mme DOINEAU

24 avril : Bal des retraités à la Rouaudière : 60 personnes

29 mai : Sortie au Pont de Normandie

19 juin : Fête de l'amitié au Parc des Loges

10 juillet : Repas du club adhérents et non adhérents étaient invités : 21 personnes

4 septembre : Rencontre cantonale La Rouaudière

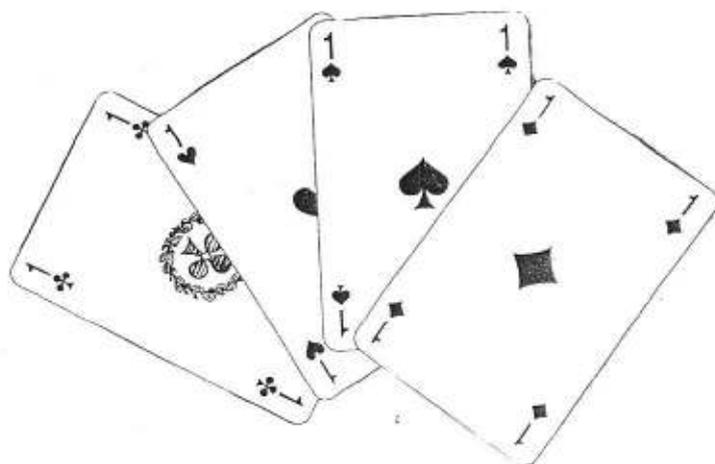
Les 10 ans du Club cantonal créé en 1986. Le club cantonal des aînés ruraux a fêté sa décennie d'activités, salle socio-culturelle de la Rouaudière. Cet anniversaire s'est déroulé sous la houlette d'Edouard LAURENT à la tête du Club depuis février 1995, Mr BASLE Conseiller Régional et Général, ainsi que huit maires du canton ou leur représentants sur les douze invités, ont honoré de leur présence cette fête. 220 personnes.

6 novembre : Repas de la commune.

Les clubs ruraux sont une grande famille qui permet de rompre l'isolement, créer des liens d'amitié, de passer ensemble un moment de détente, de distraction.

BONNE ANNEE 1997 A TOUS.

M. MORICEAU



Le Syndicat d'initiative est heureux de vous inviter à la



Les personnes en possession de cartes postales anciennes du canton (uniquement), peuvent les confier au Syndicat d'Initiative afin d'en faire des agrandissements. Contacter le secrétariat du S.I. au 02.43.06.82.84. (Ces cartes seront bien sûr restituées après l'exposition).

Lors de cette journée, seront remis les prix pour les deux concours lancés en juillet photos et dessin

□ CONCOURS PHOTOS : « L'EAU DANS LE PATRIMOINE »

Seront admises pour ce concours : Les photographies représentant des puits, rivières, plans d'eau ou constructions (monuments, édifices, maisons) du canton sous la pluie, éventuellement. Toutes propositions concernant l'eau associée au patrimoine seront acceptées et soumises au jury. Engagement gratuit.

✎ CONCOURS DESSIN : « IMAGES DE TON VILLAGE »

Ce concours est réservé aux enfants de 6/11 ans et de 11/15 ans habitant ou scolarisés dans le canton. Le thème proposé est « IMAGES DE TON VILLAGE » (ta maison, étang, église, moulin, puits...) . Dessin format A4 (21X29,7). Engagement gratuit . Prix pour tous les enfants participant

Pour les concours de photos et dessin , les règlements sont à retirer dans les mairies du canton. Photos et dessins sont à déposer dans la mairie de votre commune ou au siège du District. La date de clôture et de réception des photos ou dessins est fixée au 31 janvier 1997.

CONCOURS DES FERMES FLEURIES ET PAYSAGEES

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- . Le concours est organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture
- . Sur le plan départemental, seule la catégorie « exploitants en activité » sera concernée
- . Inscription - Chaque candidat peut s'inscrire :
 - . soit au Syndicat d'Initiative de son canton
 - . soit à la Maison du Pays de Craon (7, place de la Mairie 53400 CRAON)
- . Jury - Il est généralement constitué :
 - d'un représentant ou deux du Syndicat d'Initiative
 - d'un horticulteur professionnel
 - d'un représentant du monde agricole
 - d'un élu

Rappel grille d'appréciation et de notation

2 points - Entretien des accès (chemin - entrée)

4 points - Maison d'habitation : fleurissement des fenêtres, murs, terrasses - entretien des peintures et crépis - bonne intégration de la maison d'habitation dans l'exploitation

8 points :- Environnement général (difficultés vaincues) : plantation d'arbres, d'arbustes et plantes vivaces (diversité, originalité) - fleurissement estival - entretien du jardin et des végétaux - entretien et diversité du potager - propreté de la cour - plan d'eau aménagé - maintien du caractère rural

6 points - Bâtiments d'exploitation : entretien et rénovation des bâtiments agricoles (attention aux tôles rouillées) - dissimulation par des plantations du stockage des matières et fournitures : silos, fumier, bûcher - gestion des effluents, déchets et matériaux abandonnés.

L'exploitation doit impérativement garder son identité

POUR LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE ST-AIGNAN-SUR-ROE

Le concours de 1996 a reçu les candidatures suivantes :

BALLOTS - MM GUILLET Michel, AUBRY Gérard, DEMENAIIS Joseph

BRAINS-SUR-LES-MARCHES : MM NOEL Louis, Mme CERTENAIS Michèle, MM CERTENAIS Roland, BEASSE Victor

FONTAINE-COUVERTE: M LORIER Gustave

LA ROUAUDIÈRE : MM SEJOURNE Roland, CHENAUT Joseph

ST-AIGNAN-SUR-ROE : MM BESNARD Louis, BOYERE

ST-ERBLON : MM MARTIN Bernard, MARSOU Bernard, GOHIER Félix (père), GOHIER Félix (fils)

ST-SATURNIN-DU-LIMET : Mme MARSOLLIER Bernadette, M MADIOT Arthur

Le jury, composé de Mme DESERT Michèle (S.I.), M JEUDY Fernand (S.I.), Mme OLIVRY (ancienne lauréate au concours) St-Michel-la-Roë, M GENDRY (chargé du fleurissement à Laubrières), est passé au cours du mois de juillet. Les deux meilleurs candidats ont été ensuite soumis au concours départemental.

Les résultats départementaux ont été les suivants :

Prix départemental : M et Mme JOURDAIN, La Pellerine

Nord-Mayenne :

. 1er prix:aequo : M et Mme FOUBERT, Contest - M et Mme LEBRUN, Châtres la Forêt

Sud-Mayenne :

. 1er prix : M et Mme ROUSSEAU, Athée

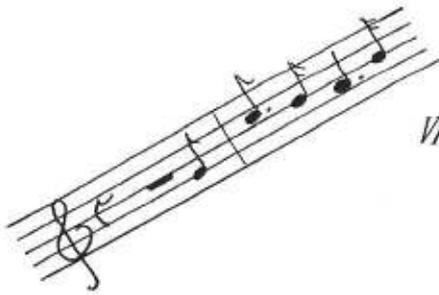
. 2ème prix : M et Mme BERTHELOT - St-Denis d'Anjou

Lauréats ayant obtenu une note supérieure à 15 : M et Mme LEGROS Martigné, M et Mme HAMELIN

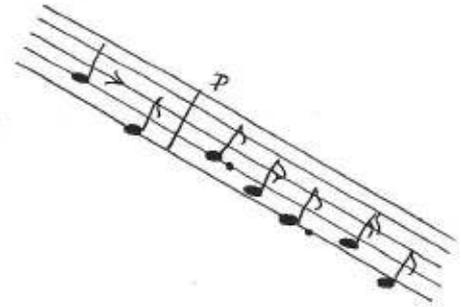
(Livet en Charnie, M et Mme LEGAY, Chevaigne du Maine, M et Mme LANDAIS, Fougerolles du Plessis

M et Mme DIVAY, la Brulatte

LA ROALDERIENNE



Refrain :
Vive notre clocher !
Dominant les grands chênes,
Vive notre cité, pays de foi chrétienne
Le rire est notre loi,
Chantons à perdre haleine
Gaieté, Amour et Foi,
C'est la Roaldérienne !



-1-

Nous sommes habitants
D'un tout petit village
Assis dans le bocage
Nous aimons pourtant
Son église et ses toits
Les belles avenues
De ses forêts chenues
Et de ses petits bois
Les rustiques senteurs
De ses mauves bruyères
Chantons La Rouaudière
En disant en chœur

-2-

Evoquons des cieux
L'âme roaldérienne,
Ame ardente et sereine
Interrogeons les preux
Des siècles endormis :
L'histoire nous retrace
Les gestes d'une race
A nos âges transmis.
Autrefois en ces lieux
S'élevait magnifique
Le féodal portique
d'un clocher merveilleux

-3-

Les siècles ont passé
C'est le progrès moderne
Et la vieille lanterne
A l'éclat éclipsé
Par l'électricité.
Les moteurs et les scies,
Cinéma, compagnies
Font de notre cité
Un centre commerçant
La mode et la couture
Y font bonne figure
Ça vaut bien St Aignan.

-4-

Chez nous le rire est franc
On aime la manille
Et dans chaque famille
Un petit comme un grand
Saura blaguer toujours
Mais les plus à la page
Sont ceux du patronage
Et les gens de chez nous
Sont les mieux du quartier
Vraiment rien ne surpasse
Babillant sur la place
Fermières et fermiers.

-5-

La ville et son fracas
Ne vaut pas le village
Où dès notre jeune âge
A nos joyeux ébats
Nous donnons libre cours
Aimons loin de la ville
Notre foyer tranquille
Et restons y toujours.
De Dieu, vivons la Loi,
Soumis à son église
Et gardons pour devise
Gaieté, Amour et Foi.

3218 - La ROUAUDIERRE (Mayenne)

